

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 638)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 16 BIS C

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.